

•
• **LA** •
PREUVE •
PAR 7 •
•



Crédit photo : Lise Valet Août 2018

MONTJUSTIN ET REILLANNE • HABITER LE RURAL

04129 Alpes-de-Haute-Provence
Novembre 2019

•
• LA •
PREUVE •
PAR 7 •
•

MONTJUSTIN ET REILLANNE • HABITER LE RURAL

04129 Alpes-de-Haute-Provence
Novembre 2019



Crédit photo : Lise Valet Août 2018

Contexte géographique

Les communes de Montjustin et Reillanne font partie de la communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon, née de la fusion entre la communauté de communes du Pays de Banon et la communauté de communes de Haute-Provence et a pris effet en janvier 2017.

Montjustin est une commune située au sud-est de la France dans le département des Alpes-de-Haute-Provence. Petite commune provençale d'une superficie de 10,15 km habitée par 51 résidents Montjustinien, elle appartient à l'arrondissement de Forcalquier et au canton de Reillanne.

Reillanne, commune de 1 600 habitants, est établie sur le col des Granons, au contact entre les vallées du Calavon et du Largue. Sa superficie est de 3 855 hectares, dont 1964 de bois et de forêt.

LE PARC NATUREL REGIONAL DU LUBERON

La Communauté de Communes Haute Provence fait partie du périmètre du Parc Naturel Régional (PNR) du Luberon, excepté la commune de Mane. Les autres communes adhèrent à sa charte constitutive. La charte du PNR détaille les missions assignées au Parc et fixe les objectifs à atteindre. Elle a été établie en 1997 - Charte « Objectif 2007 », puis révisée en 2009 - Charte « Objectif 2021 ». Le PNR du Luberon compte 77 communes et couvre une superficie de près de 185 000 hectares. Le parc abrite une faune et une flore d'une exceptionnelle diversité, ainsi qu'un patrimoine architectural et paysager de grande valeur, qu'il convient de préserver.

DU PAYSAGE À LA GÉOLOGIE

Oppidum puis place-forte moyenâgeuse, Montjustin illustre la relation étroite et immémoriale qui relie géologie et occupation humaine. Le village est édifié sur le flanc sud du synclinal qui occupe le territoire entre Céreste, Reillanne, Montjustin et Villemus. Un synclinal est un pli « en cuvette » des couches de terrain, empilées comme des assiettes creuses. Le belvédère depuis Montjustin permet d'admirer la cuvette synclinale. En face, sur le flanc nord du pli, se dresse Reillanne. Les 4 villages cités sont édifiés sur un calcaire gréseux pétri de fossiles marins (coquilles Saint-Jacques, huîtres, oursins, dents de requins...) vieux de 20 millions d'années lorsque la mer couvrait la Provence, roche dure appelé localement molasse ou « Pierre du midi ».

UN SECTEUR À LA TERRITORIALITÉ ÉCLATÉE

L'épine dorsale du territoire, la vallée de l'Encreme, est enserrée entre les contreforts sud de la montagne de Lure et le versant nord du massif du Grand Luberon. Empruntée par la RN 100, elle constitue la principale voie de raccordement entre Apt, à l'ouest, en Vaucluse et Forcalquier, à l'est ou entre Apt et Manosque, au sud-est. Elle fait donc du secteur une zone particulièrement perméable aux échanges entre l'est et l'ouest de la région. Les relations tissées par Céreste dans la vallée, et Reillanne légèrement excentré, renforcent encore cette organisation linéaire, tout en la déclinant en arborescence, à une échelle plus fine.

Reillanne et Céreste, avec plus de 1 000 habitants chacun, occupent en fait la position de petits pôles locaux pour les communes voisines. Sainte-Croix-à-Lauze et Oppedette s'approvisionnent couramment sur Céreste, tandis que Montjustin se tourne facilement vers Reillanne (INSEE, 1998). Pour autant, les mouvements quotidiens dans cet espace sont liés à la proximité de bassins d'emploi tels que celui de Manosque.

Le secteur de Reillanne porte enfin de nombreux territoires de projet qui ne facilitent pas la lisibilité territoriale mais sont révélateurs de nouvelles politiques de gestion, ainsi que de représentations et de mobilisations inédites pour une ruralité devenue complexe et plurielle. L'approche est alors différente. La structuration locale ne tient pas à une configuration spécifique ou à des qualités intrinsèques, mais bien à une volonté concrétisée de fédérer un certain nombre de démarches dans le cadre, sinon d'un élargissement, du moins d'une coopération territoriale.

Sources : Georges BRONNER, 2010. De la Durance aux monts de Vaucluse. Éditions Jeanne Laffitte. 56 pages. Elaboration du PLU de la commune de Montjustin. Diagnostique territorial. 94 p.



Le contexte géographique de Reillanne et Montjustin, le Parc Naturel Régional du Luberon

Montjustin et son histoire

Montjustin est un village remarquable non seulement par ses paysages mais aussi par les gens qui l'ont habité. Un village qui s'est construit sans règles d'urbanisme ni plans d'architectes, mais qui s'est façonné à travers des liens familiaux, des liens d'amitiés, des liens humains. Histoire singulière, celle de la construction de Montjustin ressemble à celle de beaucoup d'autres bourgs en France.

Les histoires de l'évolution d'un village d'il y a seulement une centaine d'années sont souvent perdues. Qui peut imaginer qu'il y a 70 ans dans toutes les maisons, on vivait sans l'électricité, l'eau, les wc, le téléphone, tous ces commodités qui nous paraissent aujourd'hui évidentes ? Il est rare de trouver des écrits, des images, qui transmettent les anecdotes et les étapes de la construction d'un village. Pour Montjustin, le fait que des écrivains et des artistes l'aient habité nous permet de retrouver plus de traces et d'images. Pierre Citron, musicologue et spécialiste de Jean Giono, habitant périodiquement à Montjustin nous a laissé un émouvant récit, « Renaissance du village de Montjustin. De 1945 à la fin des années soixante ».

CULTURE ET NATURE

● « Montjustin, qui avait toujours été un village paysan, n'a jamais cessé de l'être partiellement. Après les Roure, Aldo s'est consacré à plein-temps - en dehors de ses travaux de maçonnerie - à l'agriculture, aidé de Serge environ à mi-temps en moyenne. Il a planté une vigne sur la colline à l'est, et, pendant quelques années, nous avons bu son petit vin rosé, à faible teneur d'alcool (8 degrés à peine, je crois), mais plaisant et rafraîchissant ; il le faisait pour le plaisir de boire son propre vin. La vigne a été ensuite laissée à l'abandon. Du même côté que la vigne, Aldo et Serge ont planté des arbres fruitiers, pruniers en particulier, qui donnent bien. Il y a deux cerisiers en plein rapport au-dessous de chez Serge, dans le champ de l'autre côté de la route. Des plantations d'oliviers ont également vu le jour sur la colline de l'est, et aussi en contrebas, sous la route qui descend vers l'Aiguebelle. Ils ont souffert du grand gel de 1956, mais ont repris et produisent toujours ; ils fournissent à Janine son huile. Quant aux terres que cultivaient Aldo et Serge, elles ont été louées à des cultivateurs du bas du village, côté nord : d'abord Jean-Pierre Laugier, qui est maintenant en retraite, puis Pierre Peilegrin, qui tient de ses ancêtres le grand champ de l'ouest et cultive les autres terres, en céréales et en fourrages.

Et, naturellement, il n'y a jamais cessé d'avoir des potagers dans le bas comme dans le haut du village : ceux de Serge, de Janine, d'Aimée. Les fleurs n'ont jamais manqué non plus, chez Ida tant qu'elle a pu, chez Janine, chez Aimée, chez Lucienne et au château, notamment grâce à François Gerbaud, passionné dès l'enfance par les plantes. Les jardins sont devenus de plus en plus beaux. Grâce à sa petite taille, Montjustin est toujours resté proche de la nature. Les principaux animaux domestiques sont les moutons. Ils ne sont pas logés dans le village, mais ils paissent à l'intérieur de clôtures électrifiées qui n'en sont pas éloignées (cette modernisation n'avait pas été prévue par Giono, qui a écrit imprudemment qu'on n'inventerait jamais la machine à garder les moutons...). Janine, prenant la suite de Césarie, s'était mise à élever une vingtaine de chèvres, et elle faisait d'excellents fromages. La maladie l'a obligée à y renoncer. Mais la relève a été prise en 1989, sur une tout autre échelle, par Georges et Lily avec leur troupeau de moutons et leurs fromages de brebis.

Et, en hiver, des sangliers viennent parfois se promener entre les maisons. »

Source : Renaissance du village de Montjustin. De 1945 à la fin des années soixante. 2d. Petite Capitale.



1953 : « Serge et ses (déjà) vieux parents viennent tout juste d'emménager dans « la maison du bas », ruine de l'ancienne forge cédée par Lucien Jacques et rebâtie avec les moyens du bord, l'aide aussi de nombreux amis, un hiver après l'autre. De gauche à droite on reconnaît bien : celle que toutes et tous appellent familièrement La Reine-mère, Maria, la maman Fiorio, vient ensuite le visage souriant d'André Bernard, qui deviendra manager d'artistes (notamment du guitariste gitan Manitas de Plata) et collectionneur de toutes sortes de choses, particulièrement dans le domaine de la chanson et du cinéma. Le troisième est Serge, ayant lâché le pinceau pour un entonnoir. Viennent ensuite Paul Geniet et Josy Andrieu, Robert Duc, le berger, puis le pépé Fiorio à la barbe de patriarche que lui tire sans aucun respect pour son auguste personne mais, l'autre bras sur l'épaule, avec affection, Michel Geniet, le fils de Paul. De dos, escortant le troupeau : le chien Patate. Cette photographie est une page, parmi les plus belles et les plus émouvantes de ce que l'on peut bien appeler sans se tromper aucunement : Les Très Riches Heures de la tribu Fiorio à Montjustin. Photo Lucien Clergue.
Source : André Lombard sergefiorio.canalblog.com/archives/2016/09/21/34339485.html



Événements culturels organisés par l'association Montjustin à Dos d'Eléphant.
Source : <https://www.lecolebuissonniere-montjustin.fr/>

D'HIER À DEMAIN

● « Jusqu'en 1945, Montjustin était ignoré de tous. La seule trace, je crois, qu'il ait laissé à travers les lettres et les arts figure dans le Journal de Stendhal, inédit jusqu'en 1888. À la date du 23 mai 1806, le jeune Henri Beyle, 21 ans, qui se rend de Marseille à Grenoble, parcourt l'étape d'Apt à Forcalquier, avec un arrêt à la Garde-de-Dieu. Il note : « Collines, montagnes, grande quantité de chênes. Plus la nature sèche des environs de Marseille; mais, comme rien n'est grandiose, pas d'impression profonde. Les villages sur le sommet des montagnes; quelques-uns, comme Mont-Saint-Justin, élevés d'une manière aussi incommode que possible. ». Le texte est accompagné d'un petit croquis représentant une colline conique assez abrupte, surmontée de rares constructions, dont une église au clocher pointu, et portant l'inscription « St Justin ». Quelques traits figurent des collines de chaque côté, et le Lubéron à l'arrière-plan. C'est tout.

Aujourd'hui, Montjustin, village français, est, par ses habitants ou par leurs visiteurs fidèles, un peu piémontais, belge, suisse, hollandais, chinois, grec, algérien, irlandais, musulman, juif... Fragment d'une France, d'une Europe, d'un monde métissé. Des poèmes de Lucienne Desnoues y font allusion en discrète célébration. Les tableaux sont plus nombreux encore : aquarelles de Lucien Jacques (et, en amateur, de Charles Vildrac), huiles de Serge Fiorio et de Luc Gerbier (Daniel Gerbaud), dessins d'Émilie Blanchet. Si le village n'y figure pas toujours, le paysage environnant y est représenté. Ainsi Montjustin rayonne. Une manière de plus de revivre. »

Source : Renaissance du village de Montjustin. De 1945 à la fin des années soixante. 2d. Petite Capitale.

L'ASSOCIATION MONTJUSTIN À DOS D'ÉLÉPHANT

L'association Montjustin à Dos d'Éléphant créée en 2009 par les habitants du village a pour objet de préserver l'aspect, l'environnement, l'esprit, la mémoire, le patrimoine bâti, historique et culturel de Montjustin ainsi que de développer l'animation, la vie culturelle et le lien social au sein du village, dans un souci d'intégration dans la vie locale. L'association compte environ 200 d'adhérents et développe ses projets de manière collective et participative. Elle propose des animations régulières : repas de village, carnaval, fêtes, verger villageois, une programmation estivale dans l'ancienne église ; elle a également réédité le livre de Pierre Citron, « Renaissance du village de Montjustin » et organisé la reconstruction bénévole de l'ancien four à pain du village.

Source : Résumé du texte : Dynamiques rurales et leviers associatifs en Haute Provence. Nouvelles dynamiques du développement rural dans les Alpes du Sud. Estelle Regourd. 2006. Méditerranée. Revue géographique des pays méditerranéens



Vue sur la vallée depuis Montjustin, Félix Mulle, Août 2018

Le projet communal de Montjustin



Vue satellite du village de Montjustin. Source : Google Maps

Aujourd'hui, la commune de Montjustin souhaite connaître une croissance progressive et maîtrisée de sa population. Cette dernière vise les 1,9%/an de croissance démographique à l'horizon 2025. Cette projection lui permettrait d'atteindre 69 habitants au total en 2025. Ainsi, elle accueillerait 14 nouveaux habitants, soit 1 habitant par an en moyenne. En parallèle de cette croissance naturelle, la commune pourrait connaître un autre phénomène, celui du transfert des résidences secondaires vers des résidences principales. En effet, deux ménages possèdent une résidence secondaire à Montjustin et souhaiteraient s'installer de manière définitive sur la commune. Ce phénomène participerait à l'augmentation du nombre d'habitants à l'année sur le territoire communal.

REQUALIFIER LE CENTRE VILLAGEOIS PAR LA CREATION DE LOGEMENTS

Pour répondre à la croissance de la population, la commune souhaite construire deux logements locatifs communaux dans le centre villageois, proche du café associatif, ayant pour vocation d'accueillir en priorité des familles avec enfants, afin de redynamiser le bourg.

Afin de proposer un développement pérenne et afin d'améliorer le cadre de vie des habitants, la commune souhaite améliorer plusieurs aspects de la vie à Montjustin. Soucieuse de la préservation d'une qualité de vie dans le village, la commune souhaite intégrer au projet de construction des logements communaux, un projet de meilleure gestion des flux, des places de stationnement, une optimisation des espaces de stockage en vue de soutenir des activités de production artisanale au cœur du village, une amélioration des espaces publics, profitant notamment au café associatif.

CONSTRUIRE EN ZONE NATURELLE PROTÉGÉE

La commune est favorable et encourage en premier lieu les opérations de renouvellement urbain dans le centre du village en vue d'une densification des tissus urbains existants (recherche des dents creuses et divisions parcellaires potentielles). En dépit des opérations de renouvellement urbain et de densification, il restera entre 2 et 4 logements à construire en dehors de l'enveloppe urbaine actuelle. Ainsi, la commune projette une extension maîtrisée de son urbanisation, en continuité du bâti, au sud du centre bourg. Il s'agit d'un secteur stratégique qui est à la fois accessible depuis la route et desservi par les réseaux d'eau potable et d'assainissement.

L'ensemble de ce développement se fera dans le respect des zones naturelles et agricoles et prendra en compte le contexte paysager dans lequel s'insère la commune. Les réservoirs de biodiversité et les corridors aquatiques comme terrestres seront protégés, notamment à proximité des zones urbaines et au sein des espaces agricoles et naturels.

Aussi, les covisibilités avec le reste du territoire seront intégrées lors des futures opérations. Toutefois, la seule covisibilité qu'a la commune, c'est avec le village de Reillanne, au nord. Or, le village de Montjustin ne prévoit pas de modifier ou d'étendre son urbanisation sur la partie nord. Les vues sur le village seront donc préservées.

Source : Elaboration du PLU de la commune de Montjustin. Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Version Document de travail - février 2017. Rédacteur Estelle BOTTANI.

Vérificateur Mandy ALBERTENGO. Approbateur Véronique COQUEL. Tomme 2. G2C Territoires. 19p.



Centre villageois. En arrière plan, le presbytère, Lise Valet

VALORISER LES ACTIVITES ECONOMIQUES DU VILLAGE

L'un des enjeux du projet communal réside dans la valorisation d'un tissu économique et de l'ancrage d'activités économiques au sein de la commune. La mise en place de deux ateliers d'artiste sur la partie basse du village participerait au soutien d'activités au sein du village. De plus, en vue afin d'améliorer la qualité de vie pour les habitants et les travailleurs à domicile qui résident sur la commune, la connexion aux réseaux numériques sera optimisée, en partenariat avec la Communauté de communes Haute Provence.

Source : Elaboration du PLU de la commune de Montjustin. Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Version Document de travail - février 2017. Rédacteur Estelle BOTTANI.

Vérificateur Mandy ALBERTENGO. Approbateur Véronique COQUEL. Tomme 2. G2C Territoires. 19p.

RASSEMBLER AUTOUR DE LA VIE LOCALE

Par ailleurs, un entendement des évolutions de l'activité d'exploitant agricole et d'éleveur de la part de la commune vise à accompagner et permettre une diversification de ces activités, avec la possibilité d'accueillir de l'hébergement touristique. Il s'agit en effet de réfléchir au moyen d'intégrer à la commande de logement communaux, des espaces de travail contribuant à une activation du village à l'année. Enfin, la mobilisation d'artisans de la construction locaux dans le chantier des logements communaux peut-elle participer à une structuration, une consolidation d'un réseau d'artisans locaux, s'appuyant sur et soutenant une économie locale ?

Cette commande, accompagnée par l'action des Nouveaux Commanditaires et la médiation réalisée par Valérie Cudel, issue d'un constat d'une population de moins en moins jeunes et d'une occupation partielle ou alternée (et non plus à l'année) des maisons, a fait l'objet de plusieurs réunions publiques dans le but de solliciter la participation des habitants à la définition du projet de construction des deux logements communaux. Comment mener un processus démocratique de conception d'un projet d'intérêt public et traiter la volonté personnelle de chacun des 51 habitants du village ?

Confrontés à un système rigide d'attribution, de financements et de gestion du logement social, le village de Montjustin illustre un réel besoin d'adapter les procédures aujourd'hui cloisonnées d'aides à la construction de logement en zone rurale, au profit de solutions inventives et singulières, propres à l'échelle du village.

Source : La Preuve par 7

FONCTIONNEMENT DU COEUR DE VILLAGE

RICHESSES DE LA VIE EXTÉRIEURE ET COLLECTIVE

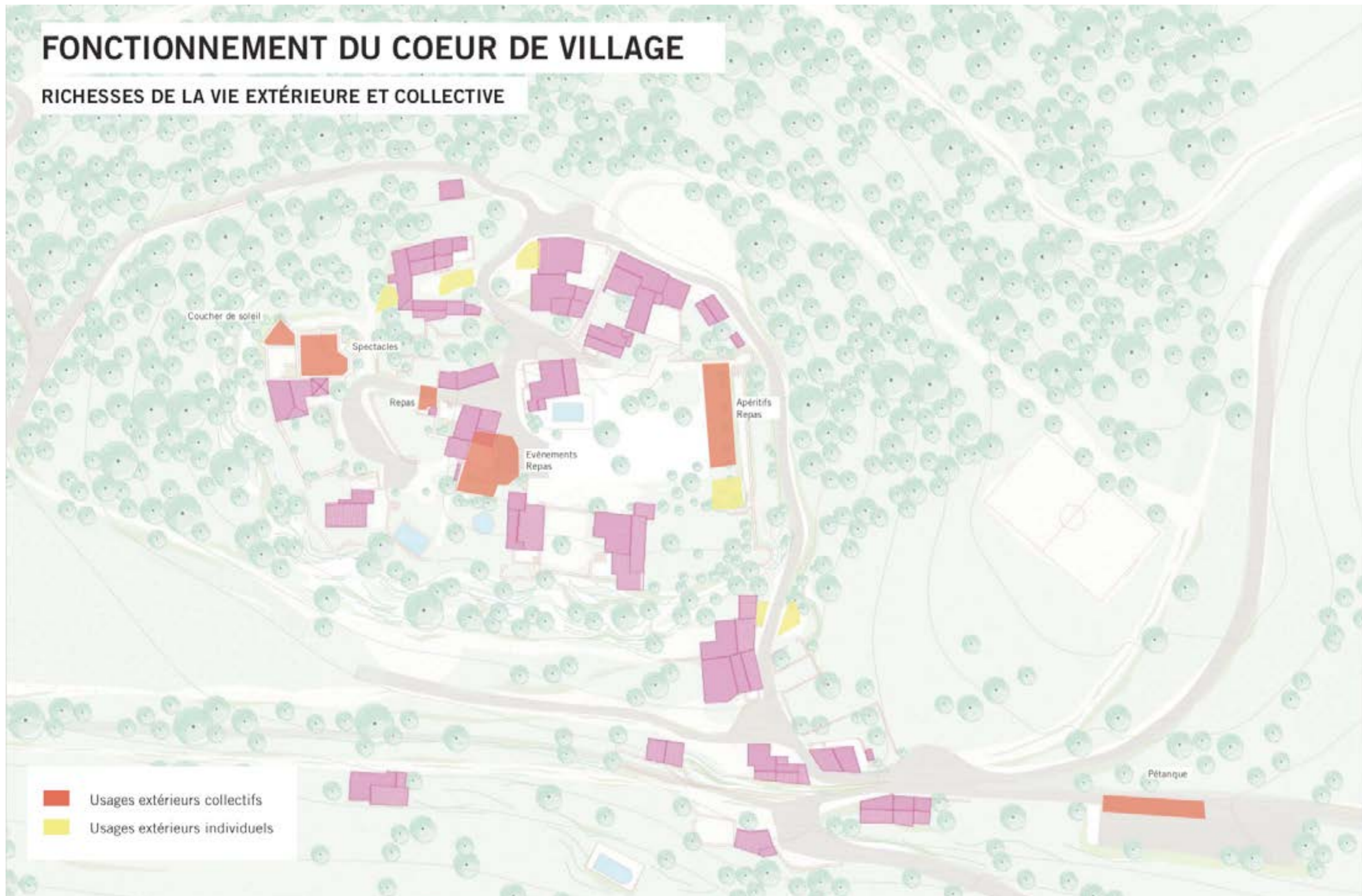


Schéma de fonctionnement du coeur de village, richesse de la vie extérieure et collective. Agence Concorde. Support de présentation de la réunion publique. Aout 2019, fond de plan Félix Mulle



Vue du site de l'éco-quartier, source : programme d'opération issu du dossier de consultation du marché de maîtrise d'oeuvre d'aménagement lancé par la Mairie de Reillanne , octobre 2019

Nouvelles dynamiques du développement rural : Reillanne

L'ASSOCIATION, ACTEUR ÉLÉMENTAIRE DANS LE TISSU RURAL

Le secteur rural de Reillanne, au sud-ouest des Alpes-de-Haute-Provence, avec une densité de l'ordre de 21 habitants/km² et un tissu associatif riche et diversifié, illustre bien à propos l'implication des associations dans les processus ruraux et territoriaux. Située entre Lure et Luberon et à la frontière du Vaucluse, la zone de Reillanne présente une spatialisation marquée à la fois par une relative linéarité, liée à la RN 100, voie de passage et axe de desserte pour les villages environnants et par une double polarisation à partir de Manosque et Apt et secondairement de Forcalquier.

D'une manière générale, les associations reillannaises sont le reflet d'une ruralité soumise à des influences exogènes et d'un métissage socioculturel. Elles sont largement investies par les populations allochtones porteuses de représentations nouvelles en terme de qualité de vie, d'accès aux services, de préservation de l'environnement et de restauration patrimoniale. Elles font office de liant entre des individus ou des groupes et leur cadre de vie et constituent des interfaces multiformes, nécessaires dans un monde rural de plus en plus kaléidoscope d'un point de vue démographique, social et culturel.

La sphère associative rend ainsi compte de la convergence rural-urbain par dynamiques exogènes, en même temps qu'elle reflète un profil rural « restauré » à travers la recherche d'une ruralité perdue.

DYNAMISATION DU CENTRE BOURG

" Dans une démarche de renouvellement de sa population, à la recherche de l'équilibre entre développement économique et social et respect de l'environnement, la commune de Reillanne souhaite se doter d'un scénario de croissance adapté à sa capacité d'accueil et aux besoins futurs. L'un des enjeux est de proposer une offre diversifiée en logements pour répondre aux besoins présents et futurs. La commune a pour volonté que les jeunes reillannais puissent trouver à se loger sur la commune et d'accueillir des familles moins aisées sans pour autant accentuer la précarité des populations défavorisées qui pourraient être trop excentrées des principaux pôles d'emploi.

L'équipe municipale souhaite réaliser un éco-quartier, projet retenu dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt Ecoquartier DREAL/Région PACA. Cette labellisation permet d'encourager, d'accompagner et de valoriser les projets d'aménagement et d'urbanisme durables. Il s'agit de répondre au triple objectif des politiques d'aménagement et d'urbanisme : la construction de logements pour tous, la transition écologique et l'égalité des territoires. Les mesures adoptées au niveau national poursuivent deux objectifs : stimuler l'effort de construction de logements et lutter contre l'étalement urbain.

Un quartier durable est une manière nouvelle d'appréhender la ville en rejetant les schémas jusqu'alors utilisés pour aménager les villes. La prise en compte de l'environnement est une caractéristique essentielle du quartier durable puisque leur émergence provient d'une prise de conscience que notre mode de vie à un impact sur notre environnement."

Source : extraits du dossier de consultation pour le marché de Maîtrise d'œuvre pour l'Aménagement d'un Ecoquartier publié par la Mairie de Reillanne en octobre 2019.



Vue du site de l'éco-quartier, source : programme d'opération issu du dossier de consultation du marché de maîtrise d'oeuvre d'aménagement lancé par la Mairie de Reillanne, octobre 2019

Quartier durable en centre bourg et construction collective

La commune de Reillanne, accompagnée de plusieurs porteurs de projets, souhaite construire l'Écoquartier, chemin du Lague, sur un site d'une surface d'1.8 hectares, distribués sous forme de terrasses séparées par un talus végétal. Situé en contre-haut du centre-ville, le terrain offre une vue imprenable sur le bassin. Le projet vise une haute qualité environnementale et architecturale, la préservation de la qualité paysagère du site et une articulation pensée entre le centre-bourg et le nouveau quartier.

UN PROJET QUI ÉMERGE D'ACTEUR DU TERRITOIRE

Parmi les projets, des logements privatifs pour seniors, un collectif citoyen de 5 familles envisage l'auto-construction de logements en ossature bois et botte de paille et enduit terre, des logements sociaux en chantier d'insertion, mais aussi des locaux d'activités.

En effet, la commune souhaite également faciliter l'installation de deux petites entreprises en prenant à sa charge la construction de 2 ateliers mitoyens pour y accueillir une brasserie associative et un atelier bois. Il pourra être envisagé l'installation d'une centrale photovoltaïque en complément de celle de la société Climaspère.

Le projet d'écoquartier prévoit un espace «jardin partagé en gestion collective». Celui pourra éventuellement être divisé en 2/3 jardins partagés plus petits, s'intégrant dans les espaces végétalisés. Ils seront ouverts à toute personne manifestant le désir de s'y investir. Sa gestion pourra être assurée par une association dédiée sauf à ce que

l'association de l'Eco-quartier obligatoire et qui rassemblera l'ensemble des usagers souhaite gérer cet espace.

Une association syndicale libre des copropriétaires sera créée une association syndicale libre des copropriétaires pour la gestion des espaces en commun. Un règlement interne de gestion de l'Écoquartier ainsi qu'un guide de recommandation à l'attention des futurs opérateurs occupants sera élaboré par le Parc du Luberon afin de les accompagner dans leur projet d'installation. "

Source : extraits du dossier de consultation pour le marché de Maîtrise d'œuvre pour l'Aménagement d'un Ecoquartier publié par la Mairie de Reillanne en octobre 2019.

CONSTRUCTION COMMUNE ET EXPÉRIMENTATION

" La réalisation d'un quartier durable passe par une participation collective intense. Un éco-quartier est avant tout un mode de vie et ce dernier a besoin d'une concertation en amont avec les différents acteurs/futurs opérateurs.

Le groupe projet animé par le Parc s'est réuni à plusieurs reprises pour co-construire le programme d'opération en recourant aux techniques de médiation éprouvées. Cette animation a permis à chacun de s'exprimer aussi bien sur son projet que sur le projet d'ensemble. Des simulations graphiques individuelles puis collectives ont servi de support à la discussion et aux échanges en faveur d'une vision partagée.

La commune de Reillanne représente une des petites échelles de la réflexion trans-territoriale de la Preuve Par 7. Les projets proposés par la maîtrise d'œuvre de l'aménagement de l'éco-quartier retenue seront présentés sous la forme d'une exposition dans la salle communale dans l'objectif d'intégrer les avis des habitants.

Le projet d'éco-quartier est l'occasion de questionner la faisabilité d'une commande publique dont le programme, par son originalité et sa mixité de fonction, favorise une co-construction et une cohabitation d'une diversité d'acteurs et contribue à la genèse d'un terrain d'expérimentation en matière d'architecture durable?

→ lapreuvepar7.fr ←
contact@lapreuvepar7.fr

15 rue Moussorgski

75018 Paris

Novembre 2019